



FSEM
FORUM SOCIAL EUROPEU DAS
MIGRAÇÕES
LISBOA 2021

Réunion Délégation FSEM – 1 Compte-rendu

*Vendredi 25 septembre 2020
Maison des associations de solidarité*

Organisations présentes : *ATD Quart-Monde, Autremonde, CCFD-Terre Solidaire, Cimade CISPM, CRID, OCU, IPAM, FASTI, FORIM, e-graine, Echanges et partenariats, Emmaüs International, Espacios sin fronteras, Fondation Eboko, Forim, IDD, Intercoll, Migreurop, Secours Catholique.*

Cette réunion de lancement d'une délégation des organisations françaises au Forum social européen des migrations (FSEM) a été organisée par des membres du CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement), du CCFD-Terre solidaire, et de l'OCU (Organisation pour une Citoyenneté Universelle).¹

Suite aux incertitudes pesant sur l'organisation d'un rassemblement de plusieurs centaines de personnes dans le contexte de pandémie des années 2020-2021, des modifications dans le format de l'événement FSEM ont été proposées afin de garantir sa tenue effective : le forum se tiendra à la fois en présentiel (en format réduit) et en virtuel. Pour garantir une participation représentative et variée, l'objectif est de former des délégations nationales, de 5 à 10 personnes déléguées, partout où cela est possible. Elles pourront être porteuses d'un état des lieux des luttes et de pistes de convergences européennes. Afin de préparer ce processus, plusieurs activités sont envisagées :

- Des pré-forums seront organisés dans les différents pays organisant des délégations, afin de construire des projets politiques communs à discuter à Lisbonne. En France, cela prendra la forme de 3 rencontres et éventuellement d'une mobilisation :
 - Cette 1^{ère} réunion de la délégation FSEM qui permettra de partager l'information sur le processus, sentir le « pouls » et récolter les envies de chacun ;
 - Un échange dont le format et les objectifs restent à définir lors de la session nationale des Etats Généraux des Migrations (novembre) ;
 - Un pré-forum en tant que tel, organisé sur deux jours et demi, à Marseille ou Grenoble, les 21-22-23 janvier. Deux journées d'ateliers (1 par axe thématique du forum ; 2 objectifs : compréhension commune du thème et état des lieux + messages à porter à Lisbonne) rassemblant 30 à 40 participants sur place complétés par des webinaires en début de soirée. Un dernier webinaire destiné à une restitution multilingue en direction des autres délégations nationales investies dans le FSEM.
 - Si le pré-forum peut s'articuler sur des enjeux de mobilisations locaux, une manifestation de rue peut être envisagée.
- Des webinaires seront organisés par chaque délégation nationale (pour la délégation française, il s'agirait du dernier temps du pré-forum).
- Des webinaires organisés par le comité de pilotage du FSEM sur chaque axe de travail (un par mois).
- Un forum qui se tiendrait aux dates prévues, mais en format réduit avec un nombre de participant-e-s limités à une dizaine par délégation. Les délégations disposeraient d'un mandat des organisations n'ayant pas pu participer.

¹ Il s'agit des trois organisations françaises qui participent au comité de pilotage du FSEM.

L'organisation de ce premier FSEM s'inscrit dans une volonté de redynamiser le Forum social mondial des migrations. Du fait de son format réduit, l'enjeu de la responsabilité d'une délégation nationale est majeur : comment impliquer les acteur·trice·s non présent·e·s lors de la réunion au processus et en particulier les premier·ère·s concerné·e·s, mobilisé·e·s (par exemple, la Marche des Solidarités) ?

Programme de la journée

- Présentation des participant·e·s, panorama des mobilisations qui ont marqués les derniers mois
- World café autour de 4 thématiques de contexte du FSEM :
 - Nina Marx du CCFD-Terre Solidaire : Histoire des forums sociaux mondiaux des migrations et nouveau format des forums sociaux régionaux
 - Paulo Illes de Rede Sem Fronteiras : Présentation de l'organisation Rede Sem Fronteiras et du contexte portugais et lisboète
 - Justine Festjens de l'OCU : Présentation des 4 axes thématiques et des objectifs proposés par le Comité d'organisation du FSEM
 - Sophie-Anne Bisiaux de Migreurop : Les conséquences des politiques d'externalisation des frontières à partir d'expériences de terrain en Tunisie, à bord du Sea Watch et au sein du réseau Alarm Phone
- Réflexions autour des attentes de chacun·e pour le FSEM avec entretiens individuels et mise en commun collective

Présentation des participant·e·s

Tour de table des mobilisations marquantes de ces derniers mois :

- Mobilisations pour la régularisation de toutes les personnes sans-papiers, notamment les revendications de la Marche des solidarités et des Gilets Noirs
- Mobilisations contre les centres de rétention administrative et l'enfermement des personnes étrangères
- Dénonciation des politiques d'externalisation et de militarisation des frontières et des morts qu'elles entraînent notamment en Méditerranée
- Dénonciation de la criminalisation des personnes migrantes et solidaires avec l'actualité de la fermeture du refuge à Briançon et de l'interdiction de la distribution alimentaire à Calais
- Plaidoyer autour d'alliances autorités-société civile pour une gouvernance alternative des migrations
- Dynamiques des Tribunaux Permanents des Peuples sur la violation des droits des personnes en exil

Les discussions thématiques

L'histoire des forums sociaux mondiaux des migrations

Attention, point lexical, ne pas confondre :

- Le Forum Social Mondial des Migrations (FSMM), né d'une initiative de la société civile où elle est l'acteur principal.
- Le Forum mondial sur la migration et le développement (GFMD en anglais) qui est un forum mondial organisé par les Etats, né d'un processus onusien dans lequel la société civile a seulement le statut d'invitée.

Le Forum Social Mondial (FSM) est né au Brésil en 2003 à partir du mouvement altermondialiste : ce FSM est généraliste mais en son sein est né une branche thématique sur les migrations à partir duquel s'est alors formé le Forum Social Mondial des Migrations (FSMM). À la différence des FSM qui ne souhaitent pas adopter des prises de position communes, chaque FSMM donne lieu à une déclaration finale collective.

L'historique des différents FSMM :

1. **2006 – Madrid** (Espagne) : Le premier FSMM s'est tenu à Madrid en 2006 et a réuni beaucoup d'organisations latino-américaines. L'idée de créer du lien avec les autorités locales est déjà évoquée.
2. **2008 – Madrid** (Espagne)
3. **2010 – Quito** (Equateur)
4. **2012 – Manille** (Philippines) : Dans la volonté de rendre ce Forum plus « international », la 4^{ème} édition à Manille a permis de se décentrer de l'Amérique latine avec une forte représentation des acteurs asiatiques ; a donc permis de faire émerger de nouvelles problématiques notamment celles des travailleuses migrantes philippines au Moyen-Orient. Toutefois, des dissensions politiques ont émergé du fait de l'organisation simultanée à Manille du Forum mondial sur la migration et le développement. Aux Philippines est prononcée la volonté, par certains acteurs, de faire converger le GFMD avec le FMM, ce qui a provoqué des tensions politiques très fortes, entre ceux qui voulaient s'allier au Forum étatique et ceux qui voulaient conserver l'indépendance vis-à-vis des Etats.
5. **2014 – Johannesburg** (Afrique du Sud) : Toujours dans cette volonté d'internationalisation, en 2014 à Johannesburg en Afrique porté par des acteurs africains. Mais l'édition est marquée par la poursuite des débats internes quant au positionnement du FSMM, entraînant notamment des actions de boycott.
6. **2016 – Sao Paolo** (Brésil) : Volonté du comité international de revenir aux sources et à l'identité latino-américaine du forum : cette édition a été très réussie en termes de participation mais n'a pas permis de mettre à plat les tensions au sein du comité international.
7. **2018 – Ciudad de México** (Mexique) : Un forum marqué par l'absence de participation des mouvements sociaux locaux mais par une réussite pour la délégation française qui s'est constituée pour la première fois en véritable délégation avec un message commun.

Dans la suite de l'échec de l'édition mexicaine, naît la volonté de repenser ce forum qui n'est plus suffisamment représentatif des acteurs de la société civile et ne mobilise pas les acteurs de terrain. D'où la volonté d'organiser des forums sociaux régionaux pour que chaque région se ré-ancore sur son territoire et s'interroge sur ses problématiques, priorités, messages, et objectifs (formation de réseaux, collectifs de mobilisation).

En 2021, vont donc se tenir pour la première fois des forums sociaux régionaux qui ont pour objectif de redynamiser le processus du FSMM :

- Pour le FSEM, une dizaine d'organisation s'est investie dans le comité de pilotage avec des acteurs du Portugal, des Pays-Bas, de France, d'Espagne, de Belgique, d'Italie etc.
- Le forum social latino-américain va se tenir début octobre virtuellement
- Le forum social africain devait se tenir au Niger mais n'aura pas lieu pour l'instant du fait de la situation sécuritaire, politique et climatique

Le but de ces forums sociaux régionaux est de permettre une plus grande articulation des acteurs au niveau européen, créer de véritables relations entre les différents acteurs, dynamiser et coordonner des mobilisations et dénonciations.

Les axes thématiques du FSEM de Lisbonne

Le comité de pilotage du FSEM a proposé une méthodologie de travail autour de quatre axes thématiques communs pour faciliter les articulations entre les thématiques et luttes entre portées par chacune des délégations :

- **Axe 1 – droits économiques** : Il s'agira d'aborder les motifs économiques qui vont être à l'origine des violations de droits des populations en exil : l'attention sera portée en particulier sur un modèle économique et politique européen fondé sur l'exploitation des travailleurs et travailleuses migrant·e·s sans papiers et sur leurs luttes pour la régularisation.
- **Axe 2 – droits humains** : Cet axe traitera de la violation massive et systématique des droits humains – en commençant par le droit à la vie – des personnes en exil provoquées par le durcissement des politiques européennes autour de pratiques d'externalisation et de militarisation des frontières, d'enfermement, de refoulement et d'expulsion des personnes et de criminalisation des solidarités. Il s'agira de porter une compréhension commune et de nommer des responsabilités politiques et économiques et d'envisager les points de convergence des luttes pour la défense des droits humains des personnes en exil.
- **Axe 3 – droits sociaux & intersectionnalité des luttes** : Cet axe permettra de poser la question de la migration comme au carrefour de luttes pour les droits : droit à la santé, au logement, luttes antiracistes, contre les violences policières, luttes féministes et LGBTQ+, mobilisations environnementales et contre le réchauffement climatique, etc.
- **Axe 4 – droits politiques & stratégies de gouvernance alternative** : Cet axe se concentrera sur la défense d'autres paroles politiques autour des enjeux de migration. Il s'agira en premier lieu de poser la question de la participation des personnes migrantes (au sein des mouvements sociaux et dans la construction des politiques publiques) mais aussi de discuter des stratégies d'alliances des mouvements sociaux avec d'autres types d'acteurs pour induire un changement de vision et de pratiques : les autorités locales et le milieu académique par exemple.

Les trois grands objectifs des forums sociaux régionaux :

- Construire une compréhension collective des responsabilités et porter une dénonciation collective
- Proposer des politiques alternatives
- Créer du lien pour favoriser une dynamique européenne et des mobilisations communes

Forum sur les migrations à Lisbonne, Portugal

Pourquoi avoir choisi Lisbonne comme lieu pour le FSEM ?

- Volonté de redonner de l'espoir en mettant en avant des politiques nationales et locales davantage respectueuses pour les droits des personnes migrantes : le Portugal et notamment Lisbonne ont mis en place des plans nationaux et locaux d'intégration des personnes migrantes.
- Aussi, 60 % des migrant-e-s du Portugal sont brésilien-ne-s et représentent 8 % de la population active au Portugal : le forum permet donc d'attirer l'attention sur la politique menée par Jair Bolsonaro depuis son arrivée au pouvoir, et afficher la solidarité européenne avec le peuple brésilien.
- Le souhait de garder un forum présentiel, bien qu'en format réduit, est une forme de résistance symbolique aux gouvernements qui profitent de la crise sanitaire liée à la Covid19 pour limiter davantage les droits des personnes migrantes.

Les conséquences des politiques d'externalisation des frontières pour les personnes migrantes à partir d'expériences de terrain

Retour sur une proposition de la Commission européenne en 2018 : la mise en place de plateformes de débarquement, qui sont de fait des centres de tri entre personnes autorisées à demander l'asile et personnes à expulser. Une approche qui repose sur les capacités d'interception des garde-côtes en Afrique du Nord et se fait à l'encontre du droit qui interdit les refoulements des personnes vers des pays dans lesquels elles seraient en danger. Cette approche "hotspot" est notamment mise en place à travers un soutien de l'Union européenne à la Libye, mais aussi à la Tunisie :

- Depuis 2014, négociations pour la signature d'un accord de réadmission entre la Tunisie et l'UE : cet accord permet aux autorités européennes de renvoyer en Tunisie toutes les personnes migrantes parties de/ayant transité par la Tunisie.
- Cet accord s'inscrit dans la pratique croissante d'externalisation des frontières européennes par laquelle les autorités européennes financent les pays de départ ou de transit pour qu'ils empêchent les personnes exilées d'atteindre les frontières européennes ☒ en Tunisie, la gestion des frontières et migrations a été déléguée à des acteurs tunisiens sécuritaires.
- Les fonds de l'Union européenne en Tunisie pour la gestion migratoire s'élèvent à plus de 57 millions pour 2017/2018, justifiés par une rhétorique sécuritaire mais aussi humanitaire ("soft power de l'externalisation").

Cette collaboration s'inscrit dans le contexte suivant :

- Début 2019 : intensification des tensions en Libye ☒ des personnes migrantes ont passé la frontière avec la Tunisie pour se rendre en Europe ; néanmoins, la réception des demandeurs et demandeuses d'asile est loin des standards du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) : accès aux soins difficiles, la procédure d'asile manque de transparence, la carte de réfugié-e ne permet pas un accès au travail...
- Les autorités tunisiennes pratiquent des déportations (refoulements aux frontières avec la Libye et l'Algérie). Programmes de retour « volontaire » mis en place par l'OIM dans des conditions de pression psychologique.

Face à toutes ces conditions de non-accueil, une part des personnes exilées préfère retourner en Libye pour tenter la traversée depuis les côtes libyennes. La dangerosité de la traversée s'accompagne d'une criminalisation des ONG de sauvetage en mer et d'opérations de surveillance aérienne européenne qui entraînent alors l'explosion de la mortalité sur cette route migratoire.

En mer, tout est fait pour contourner le principe du non-refoulement, à travers :

- Les *pull-back*, c'est-à-dire des refoulements par procuration via les Etats tiers (on demande aux Etats tiers d'intercepter en amont pour ne pas être responsables du sauvetage et du débarquement en Europe) et les bateaux commerciaux.
- Le déploiement d'opérations de surveillance et la suppression des moyens maritimes pour procéder au repérage aérien et accompagner ces *pull-back* (avions Frontex)
- La criminalisation des ONG de sauvetage en mer.

Le réseau Alarm Phone (assistance téléphonique pour les personnes en situation de détresse en mer Méditerranée) est témoin d'une partie, seulement, de ces violations des droits en Méditerranée, de plus en plus fréquentes. Ainsi, certains garde-côtes ne répondent plus aux appels de détresse et les personnes abandonnées à leur détresse en mer pendant plusieurs jours, les débarquements sont empêchés dans les ports pendant plusieurs semaines, etc.

Les attentes des organisations pour une délégation française au FSEM

Méthodologie de travail

Ce temps de travail s'est déroulé en deux parties :

- D'abord des entretiens individuels entre les participant-e-s pour que chacune des personnes présentes exprime les attentes possibles de l'organisation qu'elle représente pour une délégation française ;
- Ensuite, une mise en commun de ces attentes.

La trame de l'entretien :

- Quels sont les principaux résultats attendus du FSEM ?
- Quels messages ou pistes d'action souhaiteriez-vous porter ?
- Comment devrait être composée cette délégation française ?
- Quels sont les organisations absentes aujourd'hui qu'il faudrait mobiliser ?

Les résultats attendus par les organisations présentes.

3 principaux résultats attendus ressortent de cette consultation :

- **Aboutir à un plaidoyer commun.** Le FSEM doit s'engager sur une déclaration commune rassemblant les plus d'acteurs possible au niveau européen. Cette déclaration doit se construire comme critique et porteuse d'alternatives à la politique migratoire des Etats européens et de l'UE. Elle doit montrer la capacité de la société civile à porter un consensus sur la défense de la liberté de circulation et d'installation et de la défense des droits fondamentaux de tou-te-s, le pacte migratoire révèle l'incohérence et la désunion de Etats européens. La mention des ODD et en particulier de l'éradication de la pauvreté a été évoquée.
- **Initier des cadres de coopération à long terme.** Le FSEM doit permettre une meilleure articulation entre les différents mouvements européens. Aujourd'hui, les convergences à l'échelle continentale ne se font que ponctuellement et sur des actions précises, limitées et souvent trop dépendantes de liens interpersonnels. La volonté exprimée est d'initier un processus de mise en réseau plus pérenne et formalisé pour des échanges et une coopération sur le long terme, permettant des croisements entre les dynamiques des différents pays. Certain-e-s proposent que cette alliance dépasse le cadre des mouvements sociaux, pour initier de nouvelles alliances, notamment avec les villes accueillantes.
- **Proposer une mobilisation commune.** Le forum doit déboucher sur des propositions de mobilisation concrète. La rencontre de mars doit permettre de travailler à des propositions précises de campagnes qui peuvent s'articuler autour d'une ou plusieurs journées d'action commune au niveau européen. Plusieurs thématiques ont été proposées pour cette campagne qui pourrait porter sur la défense des droits des personnes étrangères ou sur la critique de la politique migratoire et d'asile européenne, à l'image des ambitions de la campagne stop Dublin.

Plusieurs autres attentes ont été évoquées plus spécifiques à la réussite de l'événement en lui-même. Le FSEM doit inscrire ses réflexions dans l'actualité, notamment en s'inscrivant en miroir des agendas politiques européens et nationaux. En même temps, il doit également dépasser le cadre de l'UE et intégrer ses initiatives dans des perspectives globales.

L'événement doit favoriser les échanges entre la plus grande diversité de participant-e-s s'inscrivant dans le cadre européen. L'accent est mis sur la réussite du réseautage en amont, de la visibilité et la représentation des différents pays européens. Il devrait également susciter une mobilisation

dépassant Lisbonne en proposant une dynamique d'extension par la mise en place de webinaires et de participation à distance.

Messages et pistes d'action que les organisations souhaitent porter par axes thématiques

- **Axe 1 : droits économiques.** Peu d'activités concrètes et précises ont été identifiées sur cet axe, mais des enjeux transversaux. Il convient de sortir d'une conception utilitariste et misérabiliste dominante du traitement de la question migratoire. Le FSEM doit être l'occasion d'affirmer les droits à la liberté de circulation et d'installation de toutes et tous. Une vision positive doit être promue sur les mobilités humaines, en s'appuyant par exemple sur les liens entre co-développement et migrations afin de prendre le contre-pied des politiques migratoires.
- **Axe 2 : droits humains.** Proposition de construire un plaidoyer pour l'accès aux droits de tou-te-s qui s'appuie sur une documentation de l'externalisation et de la criminalisation. La société civile africaine doit être davantage représentée dans cet axe qui la concerne directement.
- **Axe 3 : droits sociaux et culturels.** L'enjeu est identifié dans la défense des droits pour tou-te-s, sans que l'angle des migrations ne conduisent à en faire une lutte qui se fait aux dépens des autres combats. L'intersectionnalité est envisagée comme un outil permettant de penser dans un même mouvement les migrations environnementales, le racisme structurel et d'Etat, les enjeux culturels et éducatifs des migrations, etc.
- **Axe 4 : droits politiques.** Cet axe semble le plus mobilisateur pour les organisations françaises, car il permet de sortir de messages principalement relatifs à l'urgence afin de construire des récits positifs sur la place des migrant-e-s dans nos sociétés, d'insister sur la fonction de pont, de lien, des migrations afin de contrecarrer les discours xénophobes. Deux propositions politiques alternatives émergent pour une campagne européenne :
 - Les droits politiques et sociaux des migrant-e-s, afin de reconnaître leur condition d'habitant-e-s et de renforcer leur participation au sein des pays européens.
 - L'action locale en faveur de l'asile et de la liberté de circulation pour travailler et s'allier avec les collectivités accueillantes.

Des remarques plus transversales ont été émises, comme de penser à la dimension transnationale des actions portées dans le cadre du FSEM, afin d'étendre leur portée au-delà du nombre limité de participants. Les pistes de plaidoyer proposés à l'issue du forum devront dépasser l'opposition formelle entre les 3 premiers axes thématiques très orientés dénonciation et l'axe 4 qui se veut proposition d'une gouvernance alternative. Dans chacun des thèmes, il faut porter une exigence de défense de la liberté de circulation et de visions positives des migrations.

Composition de la délégation française

Toute une série de propositions concerne la composition en tant que tel de la délégation. Elle doit prendre en compte toute une série de critères, classer ci-dessous par la fréquence de leur mention :

- Premier-ère-s concerné-e-s : diversité des parcours de migration
- Diversité : genre, origine, niveau social, religion, âge et expérience
- Représentativité des mouvements engagés dans la délégation
- Implication dans des réseaux internationaux et capacité à s'engager sur le long terme
- Diversité de modes d'action des organisations (humanitaire, solidarité, expertise juridique)
- Diversité de taille d'associations (grandes structures, petits collectifs informels)
- Intégration de la société civile hors mouvements sociaux :
 - Collectivités

- Médias
- Chercheurs
- Maîtrise de différentes langues au sein de la délégation

Par ailleurs, il a été évoqué l'importance que cette délégation puisse se reposer sur un mandat précis et soit capable de porter des messages précédemment définis collectivement.

Organisations à mobiliser

Plusieurs types d'acteur·trice·s à mobiliser ont été identifiés :

- Collectifs de sans-papiers : migrant·e·s qui n'ont pas le droit de vote, résidents de foyers de travailleur·euse·s.
- Associations de personnes racisées.
- Associations de terrain et de territoires : associations des Etats généraux des migrations
- Politiques locaux : maires par exemple.
- Opérateurs d'Etat : France terre d'asile
- Organisations maghrébines, en particulier sur l'axe 1.
- Organisations expertes et de plaidoyer : Gisti.
- Humanitaires : Utopia 56, Médecins du Monde, Médecins sans frontières.
- Intégrer les syndicats : lien avec travailleur·euse·s saisonnier·ère·s.

Conclusions et prochaines étapes

Les organisations ayant participé à cette réunion se retrouvent autour de la volonté de faire de ce FSEM un temps de construction de liens pérennes entre acteurs de la société civile et au-delà portent un regard positif sur les migrations et défendant la liberté de circulation.

Les principaux enjeux restent de penser l'espace de la délégation comme inclusif, afin que les personnes exilées puissent y trouver leur place. L'importance des acteurs locaux impliqués dans l'accueil a été également au cœur des discussions, que ce soient les organisations des Etats généraux des migrations, ou l'éventuelle inclusion de représentant·e·s engagé·e·s des autorités locales accueillantes.

Les prochaines étapes identifiées sont :

- De prendre contact avec les groupes d'acteurs et d'actrices identifiés comme devant être associé à la dynamique.
- De mettre en place des groupes de travail autour de chaque axe, en veillant à intégrer les autres acteurs et actrices identifié·e·s.
- De Préparer le pré-forum français qui devrait se tenir du 21 au 23 janvier à Marseille ou Grenoble, pour permettre d'avancer collectivement, de réfléchir sur les messages à porter au FSEM : comment organiser ce pré-forum ? Comment faire venir les autres personnes ?

Le Comité de pilotage européen du FSEM est encore ouvert à toutes organisations.